

**ACTES DU FORUM DES ACTEURS
DE LA FILIERE SESAME**

**DU 15 AU 18 JUIN A FAOUNE
REGION DE KOLDA**

Juillet 1999

SOMMAIRE

1. Note sur l'Organisation du Forum	3
2. Note de Synthèse et de Recommandations	5
3. Approche Transversale	7
3.1. Production et trituration du Sésame. Expériences de l'AAJAC/COLUFIFA par Djibril Baldé, Coordonnateur	8
3.2. Expériences de commercialisation du sésame par Sékou Daffé, GEDICA	12
3.3. Valorisation des Sous-produits du Sésame. par Magaye Gaye, Vétérinaire sans frontière, Kolda.	14
3.4. Stratégie du Catholic Relief Services en matière de promotion du sésame par Vewonyi Adjavon, CRS/Sénégal	15
3.4. Démarches entreprises par l'AAJAC/COLUFIFA auprès des Autorités pour la promotion du sésame. par Demba Mansaré, Directeur Général de l'AAJAC/COLUFIFA	17
4. Approche Thématique	18
Atelier 1 : Extensification ou intensification, quel référentiel technique pour la culture du sésame?	19
Atelier 2 : Problématique de la commercialisation du sésame	21
Atelier 3 : Quel choix technologique pour la transformation du sésame, option artisanale ou industrielle?	23
Atelier 4 : Quel Cadre Institutionnel pour les Acteurs de la Filière Sésame?	25
Synthèse des débats sur les travaux d'ateliers	28
5. Plan d'action annuel des acteurs de la filière	29
6. Note Analytique du Facilitateur	32
Listes des Annexes	34

1. Note sur l'Organisation du Forum

Contexte

La culture du sésame en zone sahélienne est justifiée par sa valeur nutritionnelle élevée. Sa plasticité en fait une oléagineuse intéressante. La sélection a permis d'obtenir des variétés de cycle variable adaptées aux diverses zones écologiques et de types différents pour une utilisation en huilerie, en alimentation humaine, en pâtisserie et confiserie. La mécanisation de la culture a pu être effectuée dans beaucoup de cas par l'adoption de petit équipement mis au point pour d'autres spéculations (arachide, maïs, mil). Les recherches technologiques sont principalement orientées vers les techniques de valorisation des produits pour la consommation humaine et des sous produits pour le bétail.

Au début des années 1980, le Catholic Relief Services (CRS) a introduit la graine de sésame en Gambie pour la promouvoir comme culture productrice d'huile. Suite aux résultats positifs de la culture du sésame au plan économique et alimentaire dans ce pays, le CRS a initié un programme régional de promotion de la filière sésame dont le démarrage est prévu pour l'an 2000. Le forum des acteurs de la filière sésame s'inscrit dans le cadre de la phase préparatoire du dit projet.

Objectifs du forum

Le but principal du forum était d'établir un dialogue franc et fructueux entre les associations de producteurs, les opérateurs économiques et les agences gouvernementales et non gouvernementales d'appui à la filière, et de susciter une réflexion sur des problèmes communs à tous en vue d'identifier des solutions utilisables.

Le forum avait pour objectifs opérationnels :

- de faire le point sur la situation actuelle de la filière du sésame ;
- de créer un espace d'échanges d'expérience entre les différents promoteurs et acteurs de la filière de mieux maîtriser la portée et les enjeux de la filière aux plans phytotechnique, technologique et économique ;
- de diagnostiquer les contraintes liées à la filière et de proposer des stratégies consensuelles d'amélioration de ses principaux maillons ;
- d'identifier les besoins en formation et en assistance technique et financière pour les producteurs et les transformateurs
- de favoriser la création d'un cadre formel de concertation, de négociation et de lobbying pour les producteurs ;

Aspects organisationnelles

Le forum s'est tenu à Faoune, dans le département de Sédhiou, région de Kolda du 15 au 18 juin 1999.

Un comité préparatoire composée d'associations de producteurs, d'ONG et de structures gouvernementales d'encadrement a assuré la préparation et l'organisation du forum.

La Coordination de ce comité a été assurée par AJAAC/COLUFIFA. Le forum a été organisé avec la participation et l'appui financier du CRS.

Déroulement du séminaire

Le forum s'est déroulé au siège de l'AAJAC/COLUFIFA à Faoune. L'emploi du temps des travaux a été fréquemment modifié compte tenu des multiples questions posées par les participants à l'issue des différents exposés. Au cours du forum, la ponctualité et le sérieux des participants ont été irréprochables. Les travaux d'ateliers et les sessions plénières se sont déroulés en plein air dans de bonnes conditions.

Les communications ont été faites en Français et en Mandingue. La collaboration active de Messieurs Djibril BALDE de l'AAJAC/COLUFIFA et Bouna MANE du PRIMOCA a largement contribué à la compréhension des exposés par l'ensemble des participants.

Méthode de travail

La démarche utilisée a consisté en :

- **une approche transversale** : les problématiques ayant trait aux principaux maillons de la filière ont été débattues en séances plénières à travers les expériences d'organisations entre autres AAJAC/COLUFIFA, GEDICA, Vétérinaire sans frontière ;
- **une approche thématique** : il s'agissait de permettre à chaque participant d'apporter les fruits de son expérience à travers des groupes de réflexion thématique.

Les organisateurs ont choisi de façon délibérée de provoquer des discussions sur des thèmes précis entre des gens d'expérience, de les laisser prendre conscience éventuellement des problèmes de la filière en vue de permettre la confrontation des solutions envisagées. La technique utilisée était celle de groupes de travail au sein desquels les solutions proposées s'élaborent à la suite des débats. Les groupes au nombre de 4 (quatre) étaient hétérogènes car constitués d'acteurs de terrain, de représentants de services techniques et de chercheurs. Ainsi les organisations ont essayé de créer une mise en situation indispensable à la cohésion du forum, à sa structuration, et à l'acquisition d'une identité globale.

Programme (voir en annexe)

2. Note de Synthèse et de Recommandations

Le forum a réuni au total 56 (cinquante six) participants constitués de représentants des services techniques de l'ETAT, d'organisations d'appui au développement, des organisations paysannes, des élus locaux et nationaux.

Le forum des acteurs de la filière sésame, de l'avis unanime des participants a constitué un cadre fécond d'échanges entre les différents acteurs qui interviennent dans le domaine de la production, la commercialisation et la transformation dans une perspective de développement durable.

Les participants ont salué cette initiative qui participe à la recherche de la nécessaire synergie des actions en vue de l'adoption et la mise en pratique par tous des responsabilités communes mais différenciées qui sous-tendent les actions des différents acteurs à tous les niveaux de la filière.

Ils se félicitent de la qualité des exposés introductifs présentés aussi bien en plénière que dans les ateliers. Ces communications ont constitué une base valable pour les échanges qui ont suivi. Il en est de même de la richesse des contributions qui traduit l'enthousiasme et l'engagement des différents participants.

A l'issue des discussions, le forum a formulé les recommandations suivantes :

- au plan de la production : l'intensification est l'option à retenir à condition d'améliorer la technicité des producteurs par l'organisation de sessions de formation technique et d'assurer la mise en place des facteurs de production auprès des acteurs de base. Il apparaît nécessaire de sensibiliser les producteurs sur les technologies existantes en utilisant toutes les voies possibles dont la radio, la télévision, les essais de démonstration, les journées agricoles etc. ;
- au plan de la recherche : les structures de recherche notamment le CERAAS et l'ISRA devront fournir aux paysans et aux organismes de développement les paquets technologiques requis et adaptés aux différentes conditions de culture précisément en matière de variétés, de techniques culturales et de protection phytosanitaire ;

Les thèmes de recherche à mener concernent :

1. l'adaptation variétale
 2. la fertilisation
 3. les systèmes de culture
 4. la protection phytosanitaire
 5. l'évaluation technologique des variétés de sésame
- au plan commercial, il importe d'harmoniser les interventions des opérateurs économiques, notamment en ce qui concerne l'encadrement des producteurs contractuels afin que les initiatives de ces acteurs se complètent dans une dynamique commerciale au lieu de se concurrencer. Dans le même ordre d'idées, il convient d'harmoniser les

stratégies de commercialisation par l'établissement de prix plancher des produits du sésame (graines, semences, tourteaux, huile etc.) ;

- au plan de la transformation, il a été suggéré de nouer des contacts avec l'ITA en vue d'améliorer les techniques de transformation et d'améliorer le temps de travail par le biais de transformation simple et efficace;
- au plan de la facilitation et du renforcement de la participation : il importe d'entreprendre des mesures aptes à permettre l'adhésion et la participation des populations rurales à la filière.

En particulier, les mesures suivantes ont été proposées :

- mettre sur pied un cadre institutionnel de concertation, d'harmonisation et d'échanges entre les différents acteurs de la filière sésame ;
- faciliter l'accès des producteurs aux intrants de base ;
- améliorer les mécanismes d'échanges entre les exploitants et les opérateurs économiques;
- institutionnaliser.

Les participants ont, en outre, souhaité que des rencontres soient organisées au niveau de la sous-région du Sahel pour offrir aux promoteurs sénégalais des opportunités de nouer des relations d'échange d'expériences et de commerce avec leurs homologues de ces pays.

3. Approche Transversale

3.1. Production et trituration du Sésame. Expériences de l'AAJAC/COLUFIFA

Par Djibril Baldé, Coordonnateur

L'introduction de la culture du Sésame en moyenne Casamance résulte de la conjonction de plusieurs facteurs dont :

- le désengagement de l'Etat du secteur agricole
- la baisse des rendements des cultures traditionnelles liées à la dégradation de l'environnement agricole.

Dans ce contexte, la culture du sésame constitue une alternative qui permet à l'AAJAC d'atteindre :

- 1) son autonomie financière ;
- 2) l'autosuffisance et la sécurité alimentaire.

Depuis 1984, d'importants efforts ont été consentis par l'AAJAC /Colufifa en vue d'un accroissement de la production du Sésame.

Ces efforts se sont traduits par la réalisation d'importants investissements grâce à l'assistance de partenaires extérieures dont OXFAM Belgique, PRIMOCA, Projet d'appui aux ONG.

Cela a permis à l'association d'acquérir et de mettre en place :

- des moyens de déplacement pour le système d'encadrement et de suivi ;
- du matériel de collecte et de commercialisation ;
- d'unités de transformation ;
- et des équipements agricoles aux producteurs.

L'approche de l'AAJAC/COLUFIFA

L'AAJAC/COLUFIFA regroupe 34 groupements villageois et 14 unions de groupements. Chaque union de groupement dispose d'un ou de deux animateurs pour l'encadrement des producteurs. Ces animateurs sont indemnisés et dotés de mobylettes pour la sensibilisation et le suivi des producteurs.

Les groupements constituent les bénéficiaires du programme Sésame à travers les champs collectifs et individuels destinés à approvisionner les unités de transformation. En contrepartie, l'AAJAC met à la disposition des groupements les équipements agricoles, un crédit en nature et s'engage à acheter toute la production des groupements.

Au niveau de la collecte, l'AAJAC a adopté une démarche de proximité par la mise en place dans chaque union d'un marché autogéré piloté par un comité désigné par l'union pour la collecte de l'ensemble de la production. Le kilo de Sésame est acheté à 150 F CFA. Ce comité est composé d'un président, d'un trésorier et d'un gérant

L'AAJAC finance les marchés autogérés à travers ce comité et se charge de l'évacuation du sésame vers les unités de transformation. En fin de campagne de commercialisation, l'Union bénéficie d'une remise de 10 F/KG dont 40 % destiné au comité de gestion, 40 % à l'union et aux différents groupements, 20 % à l'AAJAC pour son fonctionnement.

Au niveau de la transformation, l'AAJAC dispose d'une usine de 1 600 T/an de capacité de trituration à Faoune (Siège de l'organisation) et deux (2) presses de 150 T/chacune localisées aux niveaux des unions de RAHAMANE SAIDY et de MANTABENG. Chaque unité de trituration est pilotée par un personnel formé et indemnisé sur la base du volume de sésame traité.

Après trituration, on obtient de l'huile, du tourteau et des pâtes. L'huile est vendue sur le marché local à raison de 625 F/l, le tourteau est cédé aux éleveurs à 75 F/KG et la pâte aux femmes pour la fabrication de savon artisanal à 50 F /KG.

En plus de l'assistance technique fournie aux producteurs, l'AAJAC a initié d'importantes mesures d'accompagnement dans les domaines de la recherche-vulgarisation et de la recherche action.

La cellule recherche-vulgarisation intervient au niveau des périmètres en étroite collaboration avec les exploitants afin d'identifier rapidement les problèmes limitant la production agricole, de tester et par la suite de passer au crible des solutions techniques qui soient socialement et économiquement viables et d'accroître la productivité agricole du système existant. Les essais réalisés portent sur la détermination des dates de semis, des tests de variétés et des démonstrations de techniques culturales.

La cellule recherche-action est constituée d'un groupe de femmes dont la mission vise à mettre au point des recettes culinaires dérivées du sésame.

Acquis capitalisés

A tous les stades de la filière, de réels acquis ont été capitalisés par l'AAJAC au terme de ses interventions. A l'échelon de la production, les emblavures sont estimées à quelques 10 000 ha dans la région de Kolda.

La culture de sésame couvre les régions de Ziguinchor, Kaolack et Tambacounda pour une production de près de 5 000 T. Dans le domaine de la vulgarisation, les variétés burkinabé et Mexicaine sont largement cultivées par les producteurs.

Au niveau de la collecte, le système mis en place a permis de drainer une bonne partie de la production vers les unités de transformation.

Au plan de la transformation, l'AAJAC a acquis une meilleure maîtrise de la technologie de transformation ce qui s'est traduit par une mise à disposition d'important volumes d'huile de Sésame sur le marché local et de tourteaux pour l'alimentation du bétail. Un protocole d'accord entre les éleveurs locaux et l'AAJAC pour une ferme production de tourteaux a été envisagé pour cette campagne.

Un programme de fabrication de dérivés du sésame dont le savon, le pain, le chocolat, le biscuit et de la pâte de sésame a été mis au point et se vulgarise actuellement.

Contraintes observées dans la filière Sésame.

Malgré les acquis, la filière reste confrontée à plusieurs contraintes majeures dont la plus importante est l'atteinte de la capacité minimale des unités de transformation. La solution passe nécessairement par une amélioration de l'ensemble des maillons du système.

Au niveau de la production, la faiblesse des niveaux de production résulte de l'inexistence d'un système d'encadrement depuis 2 ans, des bas rendements du sésame (350KG/Ha), du désengagement des groupements et des unions à s'impliquer dans les champs collectifs et la difficulté à recouvrer le crédit semence et matériel agricole.

Au niveau de la collecte, la forte concurrence des opérateurs économiques exportateurs, le manque d'agressivité des marchés autogéré lors des campagnes de collecte, et l'inexistence de crible adapté constituent des contraintes majeures.

Au plan de la transformation, la faiblesse du taux d'extraction (le rendement technologique est de 3,5 kg de sésame pour un litre d'huile) est due aux impuretés et dans certains cas aux graines immatures du sésame.

Au plan de la commercialisation, l'AAJAC/COLUFIFA dispose d'un important stock d'huile du sésame, l'écoulement local de ce volume s'effectue lentement malgré la bonne qualité du produit.

Par contre, le tourteau et la pâte de sésame se vendent bien auprès des éleveurs et des femmes.

Perspectives d'avenir de la filière.

A l'heure actuelle, la filière sésame offre une valeur marchande très élevée, de grandes potentialités et des débouchés sûrs.

L'AAJAC pourrait bénéficier de toutes ces opportunités à condition que :

- les groupements de producteurs acceptent de produire et de vendre leur production à l'AAJAC afin qu'elle alimente ses unités de transformation. La production moyenne triturée est de 200 T/an contre 1600 T/an de capacité nominale ;
- la mise en place d'un système d'encadrement soit effective auprès des producteurs ;
- la vulgarisation des résultats de la recherche - développement et de la recherche - action touche les pôles de production de la région de Kolda.

Présentement , le gouvernement du Sénégal a intégré la culture du sésame dans le programme agricole en s'inspirant largement de l'expérience de l'AAJAC. Le Catholic relief services (CRS) nous apporte son soutien.

Dans nos prospections commerciales, nous avons entamé des négociations très avancées avec des partenaires extérieurs ce qui nous permettra d'exporter nos stocks d'huile de sésame et partant de relever le prix d'achat au producteur.

Synthèse des débats l'issue de l'expose de l'AAJAC.

Les principaux points soulevés au cours des débats sont relatifs à :

- la faiblesse des rendements obtenus en milieu paysan ;
- au faible approvisionnement de l'unité de trituration en matière première ;
- l'absence de marketing de l'huile de sésame au niveau des centres urbains.

Les débats ont abouti aux considérations suivantes :

- les performances agronomiques observées en milieu paysan sont étroitement liées à la conduite extensive de la culture de sésame suite à l'allègement de l'encadrement de base ;
- la concurrence des opérateurs exportateurs est à l'origine des difficultés d'approvisionnement de l'usine de trituration. Les prix offerts par ces derniers sont plus élevés, 225F/Kg contre 150F-160F/Kg pour l'AAJAC/Colufifa ;
- l'écoulement de l'huile de sésame au niveau local a montré ses limites le marketing du produit est à développer auprès des centres urbains ;
- l'indexation de l'huile de sésame sur l'huile d'arachide a été faite sur une base empirique. Il est évident que l'huile de sésame offre une meilleure qualité que l'huile d'arachide.

Recommandations

- L'AAJAC/Colufifa devrait mettre à profit les possibilités offertes par les instituts de recherche, notamment le CERAAS et l'ISRA pour l'intensification effective de la culture du sésame.
- Les structures de recherches pourraient apporter leur expertise dans le cadre de l'établissement de protocoles d'essais en champs.
- Il est souhaitable que l'AAJAC/Colufifa se rapproche de l'institut de technologie alimentaire pour une analyse organo-leptique de l'huile et des dérivés du sésame. Cette démarche constitue le préalable à toute action de marketing orientée vers les centres urbains.
- Dans l'immédiat, il est urgent que l'AAJAC/COLUFIFA procède à des études de marché de l'huile de sésame afin d'élucider les circuits de commercialisation et d'identifier les débouchés possibles au niveau régional et national.

3.2. Expériences de commercialisation du sésame

par Sékou Daffé, GEDICA

La zone d'action de GEDICA couvre actuellement les régions de Ziguinchor et de Kaolack. La stratégie commerciale mise en œuvre par ce groupe d'opérateurs économiques consiste en:

- l'octroi d'intrants (engrais et semences) aux producteurs contractuels,
- l'adoption d'une démarche de proximité pour la collecte et le stockage du sésame.
- et la mise en place d'un dispositif d'encadrement rémunéré sur la base de primes.

Diverses contraintes ont été observées.

- Au plan du calendrier cultural, on note un retard dans les semis et une adoption diffuse des méthodes de fertilisation.
- Le système de commercialisation de type itinérant à cause de la concurrence déloyale engendre des frais d'approche élevés.
- Les difficultés d'appréciation de la qualité des produits collectés
- Le faible potentiel de production des variétés cultivées
- La méconnaissance de la culture aux plans de ses exigences écologiques et de sa conduite rationnelle.

En dépit de ces contraintes, les prix au producteur varient entre 150 et 225 F/kg. Nous pensons qu'une bonne opération de commercialisation passe par l'extension des emblavements en sésame et l'accroissement significatif de la production.

Synthèse des débats

Les débats ont été axés autour des points suivants :

- l'efficacité de la politique de mise à disposition d'intrants auprès des producteurs ;
- le financement de la campagne de commercialisation du sésame ;

Par rapport à ces points, il a été constaté :

- Les engrais destinés au programme sésame sont souvent détournés vers les autres spéculations pluviales (arachide, maïs etc.) ;
- la campagne de commercialisation se déroule sur fonds extérieurs pour les opérateurs exportateurs, les banques de la place ne sont pas sollicitées

Recommandations.

Il a été suggéré :

la poursuite de la mise à disposition d'intrants auprès des producteurs en accompagnant cette action par le déploiement d'un encadrement rapproché au niveau des zones de production

3.3. Valorisation des Sous-produits du Sésame.

par Magaye Gaye, Vétérinaire sans frontière, Kolda.

L'introduction du tourteau de sésame dans la ration bovine fait suite à la mise en place de l'unité de pasteurisation dans la ceinture laitière de Kolda.

Quoique récente, l'expérience a mis en évidence une nette amélioration des performances laitières des sujets recevant de faibles apports de tourteau de sésame en complément par rapport aux lots conduits à base de graine de coton. Il a été aussi constaté une réduction de l'intervalle des vêlages pour les animaux en stabulation. Mais le degré de liaison de cet effet à l'usage du tourteau de sésame est encore indéterminé.

L'incorporation de tourteau dans l'alimentation de bétail constitue un facteur d'intégration Agriculture-Elevage. Cependant, les agropasteurs de la région de Kolda sont enclins à pratiquer la culture de sésame afin de disposer d'importantes quantités de tourteaux issus de la trituration des flux récoltés.

Dans ce contexte, il a été souligné l'opportunité d'établir une étroite collaboration entre Vétérinaire sans frontière et AAJAC/Colufifa en vue de stimuler la production de sésame et d'atténuer les variations saisonnières du cours du tourteau. Le prix du tourteau s'élève à 75 F/kg.

Synthèse des débats

Les débats ont été essentiellement axés sur le niveau des performances zootechniques et la valeur fourragère de l'appareil aérien du sésame ;

L'incorporation de tourteaux de sésame dans la ration a permis d'enregistrer des pointes journalières de 3l/vache pour 1 kilo de tourteau contre 1,4 l/vache pour deux kg de graines de coton. La valeur fourragère de l'appareil végétatif n'a pas été appréciée par manque d'information fiable.

Recommandations:

Les participants ont recommandé que:

- les structures de recherche procèdent à la caractérisation agrostologique de l'appareil végétatif du sésame en vue d'une meilleure connaissance de sa valeur fourragère.
- un partenariat de complémentarité soit développé entre agriculteurs et éleveurs.

3.4. Stratégie du Catholic Relief Services en matière de promotion du sésame

par Vewonyi ADJAVON, CRS/Sénégal

Les problématiques soulevées par les divers intervenants autorisent la validation de certains constats observés dans la région Sahélienne par le CRS.

Le système agricole a toujours été précaire car il est entièrement dépendant d'une courte saison des pluies entre mai et septembre et que les pluies sont souvent insuffisantes et mal réparties.

En conséquence, les récoltes sont souvent inférieures aux attentes et l'accès à la nourriture et aux revenus est irrégulier. Dans ce contexte, le CRS accorde une priorité à la sécurité alimentaire des populations rurales qui souffrent de façon persistante de la faim et de la malnutrition.

Au préalable, il est nécessaire de cerner les divers aspects de la sécurité alimentaire et de contribuer à la formulation de politiques et d'actions en mesure de la renforcer.

Par sécurité alimentaire, on entend l'accès de tous et à tout moment aux aliments nécessaires pour mener une vie active et saine. Au niveau des ménages, la sécurité alimentaire est l'aptitude du ménage à se procurer grâce à sa propre production ou par les achats qu'il effectue, suffisamment de vivres pour satisfaire aux besoins alimentaires de ses membres.

La sécurité alimentaire a trois dimensions. Il s'agit tout d'abord d'assurer des disponibilités alimentaires suffisantes aux niveaux à la fois national et local. Ensuite, et il faut que ces disponibilités soient suffisamment stables d'une année à une autre et tout au long de l'année. Enfin, et il s'agit peut être de l'élément le plus important, chaque ménage doit pouvoir accéder matériellement et économiquement à la nourriture dont il a besoin.

C'est sur la base de ces considérations que le Catholic relief services (CRS) a introduit le sésame en Gambie en guise de culture de substitution vers les années 1980 et en a fait une culture de rente importante. Le sésame pousse bien dans les conditions de faibles précipitations du Sahel et demande peu d'investissements par rapport à d'autres cultures de rente. De plus, le sésame se plante plus tard que les autres cultures traditionnelles et n'est donc pas en conflit avec celles-ci pour la main d'œuvre.

A la fin des années 1990, le sésame était devenu la troisième culture en Gambie. Le succès du sésame en Gambie est à l'origine du projet régional de promotion du sésame en Afrique de l'ouest dont le démarrage est prévu en l'an 2000.

Dans ce cadre, le CRS propose aux acteurs de la filière les orientations stratégiques suivantes :

- nécessité de professionnaliser les acteurs de la filière présents aux différents maillons ;
- mise en relation des institutions de recherche et de vulgarisation avec les organisations de producteurs et de fourniture d'intrants ;

- institution d'un observatoire du cours du sésame au niveau national et international ;
- meilleure perfection de la stratégie interne de sécurisation des stocks ;
- meilleure connaissance des produits et des sous produits de sésame ;
- nécessité de coordonner les actions de recherche sur la filière sésame ;
- mise à disposition de ressources humaines afin de contribuer à la promotion de la filière.

3.4. Démarches entreprises par l'AAJAC/COLUFIFA auprès des Autorités pour la promotion du sésame.

par Demba Mansaré, Directeur Général de l'AAJAC/COLUFIFA

Dans le cadre de la valorisation des ressources locales et en raison du haut potentiel du sésame au plan du développement économique et social du pays, l'AAJAC/COLUFIFA a entamé diverses démarches en vue d'une vulgarisation à grande échelle du sésame depuis 1985.

De réels acquis ont été enregistrés à tous les niveaux de la filière :

- un programme Sésame a été lancé de 1989 à 1996 sur financement conjoint d'Oxfam-Belgique et du Projet d'Appui aux ONG et du PRIMOCA ;
- en 1997, une première rencontre des acteurs du Sésame élargie au CNCR s'est tenue sur financement d'Oxfam-Belgique et du Projet d'appui aux ONG ; un programme national de la filière Sésame a été proposé à la suite de cette rencontre et soumis aux plus hautes autorités de l'Etat, notamment à la Présidence de la République, à la Primature et au Ministère de l'Agriculture. Ces divers contacts se sont concrétisés par la visite de l'usine de trituration du Sésame par le chef de l'Etat ;
- une réunion de travail a été tenue avec le Conseiller Spécial du Président de la République pour la protection des ressources naturelles ;
- l'intégration de la filière sésame dans le programme national agricole ;
- la participation de l'AAJAC/COLUFIFA à la réunion préparatoire de la campagne agricole 1999/2000 et
- la création de comité national de suivi de la filière sésame composé des structures suivantes :
 - Direction de l'Agriculture
 - AAJAC/COLUFIFA
 - CNCAS
 - Service Semencier
 - Direction de la Protection des végétaux
 - ITA
 - ISRA, PMIA, CRS, CNCR.

4. Approche Thématique

Atelier 1 : Extensification ou intensification, quel référentiel technique pour la culture du sésame.

Modérateur : Dr. Macoumba DIOUF, CERAAS

Rapporteur : Saliou DJIBA, ISRA.

Contexte et Objectifs

La culture du sésame est relativement ancienne au Sénégal. Les paysans Casamançais produisaient beaucoup de sésame pour la puissance coloniale. A l'inverse de l'arachide, la culture de sésame avait presque disparu après l'indépendance. Elle a subsisté à l'état de vestige pour les besoins de la pharmacopée.

Au début des années 70, la sécheresse s'est installée dans les pays du Sahel et a perturbé tout l'environnement agraire de la zone sahélienne. Les conséquences de cet état de fait sont graves pour les producteurs : dégradation des écosystèmes, baisse générale de la production tant vivrière que de rente, installation de la famine.

Face à cette situation de crise, les producteurs devraient trouver des alternatives aux spéculations traditionnellement pratiquées afin d'assurer leurs besoins alimentaires. Ces alternatives devraient procurer de l'alimentation et des revenus monétaires et s'adapter aux nouvelles conditions agro-climatiques.

Le sésame est une spéculature qui répond à ces conditions. Comparativement à l'arachide qui est une plante oléifère et une culture de rente, les exigences du sésame du point de vue alimentation hydrique et de la fumure sont très faibles . Par ailleurs , sa culture demande relativement peu de semences (5 KG/Ha).

C'est une plante qui procure des produits alimentaires (huile, tourteaux etc.) et des revenus monétaires pour améliorer la sécurité alimentaire et financière du producteur. C'est pour toutes ces raisons que cette culture a été réintroduite au Sénégal depuis 1985 par l'AAJAC/COLUFIFA.

Il faut signaler que la promotion de la culture du Sésame constitue une des priorités du gouvernement

L'objectif de l'atelier est de dégager des propositions de solution pour accroître la production de sésame. Il s'agit de définir les techniques de production susceptibles d'être adoptées par les producteurs, d'apprécier le matériel végétal disponible localement et de préciser les avantages comparatifs du sésame par rapport aux autres spéculatures pluviales.

Appréciation du matériel végétal.

Pour toute culture, le matériel végétal constitue le noyau autour duquel doivent opérer les interventions pour améliorer la productivité d'où la nécessité de bien connaître ce matériel. Pour le sésame, nous ne disposons aujourd'hui que de 2 (deux) variétés locales (la blanche et la brune).

Cela constitue une base génétique très étroite pour permettre de répondre au besoin d'adaptation aux différents écosystèmes dans lesquels le sésame est cultivé. Il est donc impératif d'élargir la base génétique en procédant à des introductions de variétés exotiques.

Dans ce sens, des contacts doivent être noués avec des partenaires tels que la FAO et les organismes de recherche internationaux ou des pays voisins pour des échanges de matériel. A noter que le CERAAS a déjà commencé la caractérisation de 6 (six) variétés de sésame.

Dans ce même ordre d'idée, les variétés locales doivent être mieux caractérisées puisque la coloration des graines ne suffit pas comme caractère de discrimination

Propositions pour l'accroissement de la production de sésame.

a) Dans un premier temps, il est important de combattre l'idée selon laquelle le sésame est une culture qui n'a besoin ni d'eau ni de fertilisants, ni d'entretien.

Il existe un minimum au dessous duquel une production satisfaisante n'est pas possible et aucun système de production n'est durable. Sur la base des données bibliographiques et de l'expérience des uns et des autres, il faut, d'une part, mettre à disposition une fiche technique qui permet de cultiver le sésame dans des conditions acceptables, d'autre part, organiser des séances de formation pour sensibiliser les paysans et améliorer leur niveau de technicité.

b) Dans un deuxième temps, la recherche devra développer un programme qui aura pour objectif de lever les principales contraintes à la production du sésame.

Il faudra notamment :

- trouver des variétés performantes et adaptées aux différents écosystèmes où le sésame peut être cultivé ;
 - mettre au point des itinéraires techniques performants ;
 - comprendre l'environnement socio-économique afin de pouvoir lever les contraintes à la promotion de la culture du sésame.
- c) Enfin, il est nécessaire de constituer une banque de gènes et d'initier une filière semencière pour le sésame.

Pour des raisons de disponibilité limitée de terres cultivables, de durabilité de la production accrue de sésame, l'extensification est une option moins attrayante. Les techniques d'intensification culturale ont été unanimement recommandées. Cependant, compte tenu des réalités locales, il est essentiel que cette option soit associée à des mesures d'accompagnement :

1. La technicité des producteurs doit être améliorée par la formation ;
2. Les facteurs de production nécessaires à cette intensification (bonnes semences, engrais, pesticides) doivent être disponibles et accessibles aux producteurs ce qui implique une organisation pour prendre en charge les fonctions en amont de la filière.

Atelier 2 : Problématique de la commercialisation du sésame

Modérateur : Sory Keïta, AAJAC/ COLUFIFA.

Rapporteur : Sékou DAFFE, GEDICA.

Objectif

L'atelier vise à étudier les aspects économiques de la production de sésame, notamment les prix de revient et l'évolution des prix sur les marchés, d'étudier les circuits de commercialisation et définir les améliorations à apporter, fournir aux producteurs et futurs investisseurs les informations pour orienter leur production.

Synthèse des travaux.

Le sésame connaît un réel engouement au plan national et international.

Actuellement, on identifie plusieurs types d'intervenants au niveau du marché :

- 1) les intermédiaires
- 2) les professionnels qui aspirent à développer la filière à savoir
 - a) les transformateurs industriels
 - b) les opérateurs exportateurs

Ces acteurs réalisent des investissements pour promouvoir la culture du sésame.

Parallèlement, il y a les opérateurs pirates qui s'appuient sur des intermédiaires pour régler leur problème de commercialisation

A l'échelon de base, il y a le producteur qui est la cible de tous ces acteurs.

L'approvisionnement en facteurs de production est une opération délicate. C'est à partir de cette opération qu'on règle en partie les problèmes de production mais d'énormes problèmes se posent compte tenu de l'élasticité de l'encadrement qui est mis à la disposition des producteurs.

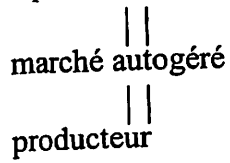
Les engrais fournis aux producteurs sont détournés vers d'autres spéculations. Il reste entendu que si la recherche pouvait élaborer une formule d'engrais propre au sésame et que naissent à la base des organisations légères de suivi et de crédit de type comité villageois de développement (CVD), le problème de l'utilisation de l'engrais et de la récupération des dettes trouveraient une heureuse solution.

Circuit de commercialisation.

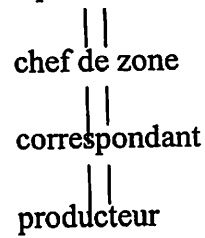
La commercialisation de proximité est la plus pratiquée bien qu'elle ne soit pas rentable sur le plan économique. Elle est pratiquée par toutes les structures opérant dans la filière sésame. L'idéal serait d'amener le producteur vers les points de collecte. Auparavant, il faudrait régler

le problème de la production qui constitue un boulot d'étranglement. Schématiquement les 2 (deux) types de circuits identifiés se présentent comme suit :

Opérateur –transformateur



Opérateur exportateur



Observation

L'existence d'un relationnel formel entre le producteur et l'opérateur pourrait permettre d'éviter toute fraude ou vente parallèle de la production à des tiers.



Catholic Relief Services
72, Boulevard de la République
B.P. 11175
Dakar - Sénégal
☎ 823.66.21 / 823.22.75
Fax : 823.58.24

le 29 Septembre 1999

Monsieur Moustapha THIAM
Chef Secteur Agricole de Sédhiou

REGION DE KOLDA

Monsieur le Chef de Secteur,

Veillez trouver ci-joint le rapport du forum des acteurs de la filière sésame qui a eu lieu à Faoune, région de Kolda pendant la période du 15 au 18 Juin 1999.

Nous vous remercions d'avoir contribué à la réussite du forum et vous envoyons nos salutations distinguées.

Vewonyi Adjavon
Représentant Résident



Atelier 3 : Quel choix technologique pour la transformation du sésame, option artisanale ou industrielle.

Modérateur : Awa Keïta, AAJAC/COLUFIFA

Rapporteur : Magaye GAYE, Vétérinaire sans frontières

Objectif

L'atelier vise à identifier les diverses approches mises en œuvre dans le domaine de la transformation de sésame et les contraintes pesant sur la filière au stade de la trituration (offre de matière première,, coût de fonctionnement/rendement technologique)

Synthèse des travaux

Une complémentarité s'avère nécessaire entre les options artisanales et industrielle en raison de l'importance de la production. L'option artisanale présente de réels avantages dont la flexibilité dans sa gestion et son fonctionnement .

A l'opposé, l'option industrielle requiert une gestion et un fonctionnement sophistiqués. Toutefois, la diversification dans la transformation mérite une attention particulière.

En l'absence de presse pour l'extraction d'huile, il existe d'autres possibilités de transformation pour l'obtention de dérivés comestibles.

Contraintes identifiées

Au plan de l'offre en matières premières, on note la mauvaise qualité des livraisons due à la présence de sable et de déchets. La qualité gustative des graines est liée au stade de la récolte, le sésame semé tardivement ne parvient pas à boucler son cycle végétatif d'où la récolte immature des graines.

La collecte de la matière première est contraignante en temps et en moyen logistique du fait que l'offre est atomisée auprès de nombreux producteurs. A l'échelon industriel, l'absence de pièces détachées dans la marché local constitue un goulot d'étranglement en cas de panne.

A l'échelon artisanal, la transformation requiert un temps de travail important ce qui se traduit par des coûts élevés des produits finis entraînant des difficultés de commercialisation. La qualité de la matière première se répercute sur le goût du produit fini.

Solutions envisagées

L'amélioration de la qualité de la matière première passe par le criblage correct du sésame. Des contacts avec les fabricants d'équipement agricole en vue de la conception d'un crible approprié doivent être entrepris. L'obtention de sésame de qualité suppose le respect du calendrier cultural. Tout retard dans les semis se traduit par la récolte de graine immature impropre à la consommation. Dans ce cadre, il a été recommandé la nécessité de suivre les producteurs de semis à l'ensachage La formation technique des meuniers en maintenance

pourrait aider à prévenir l'usure précoce des pièces. Il a été souligné la nécessité de sensibiliser les producteurs sur les taux d'impuretés du sésame livré.

Le rendement technologique des variétés cultivées est invariant quelque soit le mode de transformation. Le rapport est de 3,5 kg de graines pour 1 l d'huile. Il est suggéré de nouer des contacts avec l'ITA en vue d'améliorer les temps de travaux. Dans le même ordre d'idées, il est recommandé de développer une politique de marketing pour les dérivés du sésame.

Atelier 4 : Quel Cadre Institutionnel pour les Acteur de la Filière Sésame

Modérateur : MBalo NDIAYE, CRS

Rapporteur : Bouna MANE, PRIMOCA.

L'Atelier n° 4 était chargé de :

- réfléchir sur les objectifs et modalités de responsabilisation des acteurs de la filière dans un cadre unitaire ;
- proposer un schéma de structuration et de fonctionnement du cadre institutionnel ;
- définir des rôles de représentation de négociation et d'harmonisation des actions, à assigner au cadre unitaire pour le compte des différents acteurs.

Ces questions ont été abordées en 5 points :

1. définition et objectifs du cadre institutionnel.
2. termes de référence de la mission du cadre institutionnel.
3. structuration/fonctionnement
4. moyens humains, matériels et financiers
5. perspectives.

Au préalable, nous avons fait un brainstorming pour recueillir les avis des uns et des autres sur la nécessité ou non de mettre sur pied un cadre unitaire des acteurs de la filière sésame. Il ressort de cet exercice plusieurs raisons qui concourent ou justifient la nécessité pour les acteurs de la filière de se retrouver au sein d'une organisation professionnelle commune. Ces raisons ont été répertoriées et consignées soit en objectifs soit en missions à assigner à l'organe unitaire.

1. Définition et objectifs

a) définition

Le cadre institutionnel à mettre sur pied est un lieu de concertation, d'harmonisation et d'échange entre les différents acteurs de la filière Sésame. C'est également un instrument de négociation et de lobbying pour le compte des acteurs de la filière.

b) objectifs

L'organe unitaire à créer aura pour objectif :

- de servir de cadre de concertation entre les différents acteurs en matière de techniques et systèmes de production, de technologies de transformation et de stratégies commerciales ;
- d'harmoniser les stratégies d'encadrement des producteurs et de fixation des prix (graines, semences, tourteau, pâte, produits dérivés de l'appareil végétatif, etc.)
- de contribuer à faciliter le renforcement des capacités techniques et de gestion des organisations membres.

2. Missions

- Coordination, planification et programmation des actions de la filière.
- Collecte, vulgarisation et publication des résultats de la recherche et des informations relatives à l'évolution du marché intérieur et externe du sésame.
- Fixation des prix de la graine, des semences et des sous-produits du sésame.
- Facilitation de l'accès aux facteurs de production (intrants, matériels agricoles, crédit, etc.)
- Promotion et création d'outils de commercialisation du sésame.
- Identification des besoins en assistance technique pour les acteurs et organisation de la formation des formateurs.
- Développement des capacités de négociation et de lobbying des acteurs de la filière
- Identification des thèmes de recherche et intermédiation avec institutions de recherche.
- Négociation et intermédiation avec les services techniques d'encadrement et les institutions financières.
- Etablissement et promotion des normes de qualité/prix et assurer la gestion et le suivi de l'application de ses normes par les organisations et acteurs membres.
- Constitution d'une banque de données sur la filière et ses acteurs.

3. Structuration/Fonctionnement

L'atelier a, en ce qui concerne cette question, opté de se limiter à la nature de l'organisation unitaire à mettre sur pied, sa structuration interne, son fonctionnement, ses statuts et règlements devant faire l'objet d'une réflexion beaucoup plus approfondie qu'on ne peut évacuer pendant ce forum.

En ce qui concerne la nature de l'organisation à créer, plusieurs dénominations ont été proposées, à savoir Collectif, Réseau, Fédération. Il a été finalement retenu la dénomination suivante :

« Réseau des acteurs de la filière sésame » pour deux raisons essentielles :

- le réseau reflète mieux la mise en relation recherchée entre producteurs, opérateurs économiques, chercheurs et organismes d'appui au développement ;
- le réseau représente mieux le caractère transnational de la filière.

4. Moyens

En ce qui concerne ces aspects, l'atelier n'a pas eu la prétention d'apprécier de façon quantitative les moyens humains, matériels et financiers à mettre en œuvre pour l'accomplissement des missions du Réseau. Néanmoins les pistes de solutions ou canevas suivants ont été dégagés.

Pour ce qui concerne les moyens humains, le réseau fera appel à toutes personnes-ressources, producteurs, opérateurs économiques, chercheurs et techniciens dont les compétences et l'expérience sont utiles au fonctionnement du Réseau et à la promotion du sésame.

En ce qui concerne les moyens matériels et financiers, il appartiendra au Réseau, une fois constitué et structuré, de les déterminer, les quantifier et les mobiliser auprès de ses organisations membres, ses partenaires et au près des services de l'Etat.

5. Perspectives

L'atelier suggère la mise sur pied à l'issue de ce forum d'un comité préparatoire chargé de :

- rechercher la documentation relative aux aspects juridiques, organisationnels et opérationnels auprès d'organisations de statut similaire ;
- élaborer un projet de règlement intérieur, de statuts , de structuration interne, de mise à relation, et évaluer les moyens humains, matériels et financiers à mobiliser
- informer régulièrement les membres potentiels de l'évolution du projet ;
- préparer et organiser l'assemblée générale constitutive.

Sur le plan opérationnel, le comité préparatoire sera constitué sur une base volontariste mais suivant les caractères de responsabilité et de motivation.

L'atelier propose la date de Mai 2000 pour la tenue de l'Assemblée Générale constitutive, les dates exactes et le lieu seront fixés par le comité préparatoire (Cf. liste de membres du Comité Provisoire en annexe).

SAMSUNG



Adaptive
Fast
Charging

Synthèse des débats sur les travaux d'ateliers

Les séances de présentation des rapports thématiques ont été suivies de débats dont nous rapportons ci-après les conclusions saillantes :

- la nécessité d'intégrer le programme sésame dans le cadre du développement agricole du pays.
- les techniques de production proposées par les chercheurs sont à mettre en application pour permettre une augmentation significative des rendements.
- l'implication des opérateurs économiques dans la filière a suscité des discussions sur les modalités de leur participation aux opérations de commercialisation. La concurrence des opérateurs est préjudiciable aux activités de transformation locale du sésame. Mais dans un contexte de marché libre, les parts de marché des opérateurs exportateurs et des opérateurs transformateurs seraient difficiles à circonscrire dans la mesure où la production est limitée.
- Les acteurs du maillon transformation ont été conseillés d'entretenir et de développer des rapports de production/consommation avec les consommateurs.
- il a été retenu la mise sur pied d'un cadre institutionnel de concertation, d'harmonisation et d'échanges entre les différents acteurs de la filière sésame. Ce cadre, qui aura le statut de Réseau, sera aussi un instrument de négociation et de lobbying pour le compte des acteurs de la filière.

4. Plan d'action annuel des acteurs de la filière

L'élaboration du plan d'action annuel des acteurs de la filière s'est essentiellement fondé sur le souci d'impliquer l'ensemble des catégories d'acteurs qui s'occupent de près ou de loin des questions liées à la promotion du sésame. C'est à partir des propositions spécifiques aux différentes organisations que le plan d'action a été élaborée. Les discussions ont permis aux différents acteurs de construire les bases d'un accord qui se structure autour des trois exigences essentielles :

- la nécessité de valoriser les acquis techniques existants (matériel végétal, itinéraire technique) ;
- la nécessité d'accroître la production de sésame en vue de lutter contre la pauvreté et de contribuer à la sécurité alimentaire ;
- la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles des organisations paysannes engagées dans la culture du sésame. Dans ce cadre, une attention particulière a été accordée à la formation technique et au suivi des cultures.

Le choix des actions proposées par les différentes catégories d'acteurs traduit la conscience que chaque groupe par rapport à ses intérêts spécifiques. Autrement dit, les préoccupations de chaque catégorie d'acteurs constituent la base essentielle de l'identification des actions à mener.

Les producteurs

Les producteurs s'engagent à jouer un rôle plus actif dans l'augmentation de la production du sésame. Les actions proposées portent sur l'élaboration d'un programme agricole sésame dont les composantes sont l'acquisition suffisante d'engrais, de semences et de produits phytosanitaires. L'intensification de la culture passe par l'accès des producteurs à un crédit de campagne auprès des institutions financières locales telles que la CNCAS et le PMIA.

Les associations paysannes ont un rôle important à jouer dans le cadre de la sensibilisation et la vulgarisation de la culture du sésame au niveau des différentes régions agricoles. Elles comptent poursuivre leurs activités notamment la mise en place d'un encadrement technique en vue d'une meilleure maîtrise de la culture par les producteurs et un suivi rapproché des réalisations physiques.

Les producteurs recommandent en outre :

- une meilleure coordination des activités pour une optimisation des résultats ;
- un suivi régulier et rapproché des actions ;
- la création d'un cadre de facilitation.

Les structures de recherche

Après avoir constaté le caractère extensif de la culture de sésame et la faiblesse de la coordination des activités de recherche-action, les structures de recherche ont formulé des propositions d'actions articulées autour des points suivants :

- la détermination du complexe parasitaire du sésame au plan malherbologique et entomologique ;
- la formation des observateurs des organisations paysannes dans la conception et la conduite des expérimentations en milieu paysan ;
- la caractérisation variétale ;
- la mise au point de référentiel technique adapté aux différentes zones agroécologiques.

Les institutions de crédit

L'utilisation d'intrants de qualité constitue une priorité au stade actuel du développement de la culture de sésame. Dans cet optique, le PMIA a fait deux propositions majeures :

- la mise en place de mécanismes internes de concertation sur les questions relatives à l'accès au crédit de campagne et de commercialisation ;
- l'établissement d'un cadre de collaboration entre le PMIA et les organisations paysannes.

Les opérateurs économiques

Ces acteurs s'engagent à :

- s'impliquer à une plus grande échelle dans la collecte et la commercialisation du sésame
- entretenir un partenariat réel avec les associations de producteurs à travers la mise en place d'un crédit de campagne ;
- déterminer un prix plancher du sésame en accord avec les producteurs ;
- implanter des points de collecte équipés de cribles performants afin d'améliorer la qualité du sésame livré ;
- mettre en place un dispositif d'encadrement rapproché au niveau des différents secteurs de production,

Les ONG/CRS/ATI

Les propositions d'action des ONG s'articulent autour des points suivants :

- renforcement des capacités institutionnelles des organisations de producteurs ;
- augmentation de la production du sésame ;
- diffusion de technologie de transformation du sésame en huile et vulgarisation des dérivés du sésame auprès des consommateurs.

Les actions retenues portent sur :

- la formation en négociation, en comptabilité et en gestion des leaders et du staff des organisations de producteurs;
- la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle ;
- la vulgarisation des techniques d'intensification de la culture de sésame ;
- le renforcement de la collaboration avec les institutions de recherche dans la conception et l'exécution de programmes d'expérimentation sur le sésame ;
- l'appui à la formation des observateurs des associations paysannes dans la conduite et la gestion des essais en milieu paysan ;

- la facilitation de l'accès des producteurs et opérateurs aux informations de marché;
- diffusion de presses manuelles aux niveaux des communautés et des ménages;
- la facilitation de la mise en relation entre les différents acteurs de la filière.

Les services **techniques de l'Etat** entendent privilégier des actions d'appui et d'assistance-conseil aux acteurs à la base.

5. Note Analytique du Facilitateur

Cette analyse sera plus axée sur l'expérience de AAJAC/COLUFIFA en raison des nombreuses références faites pendant le forum en rapport avec cette association et du fait de son expérience à niveau de tous les maillons de la filière. Des suggestions sont faites au CRS en guise de contribution à sa stratégie de promotion de la culture du Sésame du Sénégal.

L'insertion des opérateurs exportateurs dans le circuit de la commercialisation constitue une innovation irréversible. Cependant, ces nouveaux acteurs ne cessent de gagner du terrain au dépens des organisations paysannes dans le contrôle de la collecte primaire du sésame.

Les progrès enregistrés dans la conquête du marché risquent à terme de compromettre les activités de transformation de l'usine de Faoune et des presses localisées à Mantabeng et à Rattamane Saïdy qui sont des outils importants pour la production d'huile et du tourteau de sésame. Face à cette situation, les associations et coopératives de producteurs devraient relever le prix au producteur voire s'aligner au même cours que les opérateurs exportateurs, tout en prenant en compte l'incidence d'une telle pratique sur les coûts de production de l'huile et des autres produits dérivés.

Le manque d'agressivité des marchés autogérés est lié à leur caractère statique en comparaison à la stratégie commerciale de proximité développée par les intermédiaires. À cela s'ajoute la faiblesse des prix au producteur. Ce qui se traduit par de faibles tonnages collectés.

Le faible volume de matière première destiné aux unités de transformation résulte du retard accusé par les associations dans la collecte et l'achat du sésame au niveau des zones de production. Dans ces conditions, les unités de transformation de grande capacité comme celle de Faoune tourneraient difficilement à la hauteur de leur capacité.

Par rapport à l'écoulement de l'huile, la vente s'effectue en général dans les limites de la zone d'influence des producteurs. Des améliorations s'imposent compte tenu de la taille de ce marché et de l'étroitesse du pouvoir d'achat des populations rurales ciblées.

Compte tenu des modèles de consommation adoptés en milieu urbain, l'huile de sésame pourrait occuper une place importante dans la consommation des ménagères urbaines si une stratégie efficace et agressive (par le biais d'une forte médiatisation) était mise en œuvre. Pour cela, les associations de producteurs pourraient collaborer avec les instituts spécialisés de marketing pour vulgariser le produit auprès des consommateurs urbains.

La faiblesse et la disponibilité de l'encadrement des groupements de producteurs est notoire, et affecte beaucoup le niveau et la qualité de la production et de la commercialisation. Un appui institutionnel du CRS ou d'autres bailleurs de fonds permettrait d'asseoir un dispositif d'encadrement rapproché et uniforme dans les zones de production du sésame.

Les acquis agronomiques et socio-économiques capitalisés par le CRS en Gambie peuvent s'étendre au Sénégal, notamment dans les zones à écologie comparable. Cependant les facteurs clés déterminant l'attitude des producteurs par rapport à l'option sésame sont relativement variées.

L'importance accordée au sésame par les producteurs découle surtout du souci de faire face à leur première obligation sociale qui est d'assurer la subsistance familiale. La disponibilité des facteurs de production peut aussi être déterminant pour l'adoption du sésame comme culture alternative. Par contre, la disponibilité d'autres facteurs de production de spéculations de substitution telle que l'arachide peut aussi déterminer la place du sésame dans les systèmes de culture, notamment dans les régions de Kaolack et de Fatick.

Les populations vulnérables du Sénégal constituent les principales bénéficiaires du programme sésame mis en œuvre par le CRS. Cette priorité accordée à ce large segment du monde rural est pertinente si l'on considère que l'agriculture sénégalaise est en grande partie composée de petites exploitations familiales (600.000 petits producteurs). L'exploitation familiale peut servir de moteur à la production intensive de sésame.

Au stade actuel de son développement, le sésame génère des revenus importants et contribue à l'alimentation des populations rurales d'où la nécessité d'intensifier sa culture. Dans cette optique, le CRS pourrait signer des protocoles de recherche avec les instituts locaux sur les thèmes relatifs au choix variétale, la fertilisation, la protection des cultures et à l'évaluation technologique des variétés de sésame. Dans le même ordre d'idées, le CRS devra promouvoir les essais en milieu paysan afin de développer des relations horizontales entre les chercheurs et les organisations de producteurs.

Au plan du renforcement des capacités institutionnelles des organisations de producteurs, le CRS devra envisager des actions de formation dans les domaines de la négociation, la gestion, l'alphabétisation fonctionnelle et de marketing.

Au plan de la promotion du sésame à l'exportation, les actions à entreprendre portent sur le contrôle de qualité et la mise sur pied d'un observatoire des prix du sésame au niveau national et international. Le CRS pourrait mettre à contribution le Trade Point du CICES.

Au plan de la transformation de l'huile et de l'utilisation des dérivés du sésame, le CRS devra développer des synergies avec l'I.T.A (Institut de Technologie Alimentaire) et ATI (Appropriate Technology International) dans l'élaboration et la diffusion de technologies et des équipements.

LISTE DES ANNEXES

1. Discours d'ouverture
2. Programme
3. Liste des participants
4. Fiche technique provisoire de la culture du sésame (document produit par l'Atelier 1)
5. Note sur la conduite de la culture du sésame
6. Liste des membres du comité provisoire

DISCOURS D'OUVERTURE

**Par Demba MANSARE Directeur Général de l'AAJAC/COLUFIFA
Coordonnateur du forum des acteurs de la filière sésame**

Mesdames, Messieurs les invités,

Chers participants,

C'est un réel plaisir pour les responsables de l'AAJAC/COLUFIFA de vous accueillir de nouveau à Faoune pour parler du sésame. Nous souhaitons à vous tous la bienvenue.

Comme vous le savez depuis plus de 12 ans l'AAJAC/COLUFIFA a choisi le sésame comme cheval de bataille pour arriver à l'autosuffisance, à la sécurité alimentaire et à l'autonomie financière.

Comme vous le savez, également depuis 3 ans cette culture fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des producteurs, des commerçants et des transformateurs industriels et artisanaux.

Cette forte demande de la production du sésame peut si l'on ne prend garde, créer des perturbations dans les systèmes de commercialisation, dérégler les circuits d'approvisionnement des industries de transformation locales et pénaliser le développement de la culture dans les systèmes d'exploitation familiale.

Ce forum donne l'occasion d'une large discussion entre tous les acteurs de la filière sésame en vue :

- de trouver des mécanismes nécessaires pour limiter les dérapages dans la filière ;
- d'amener la recherche à s'intéresser d'avantage à la culture du sésame en lui accordant une certaine priorité dans son programme de recherche. Cela pour l'accroissement du rendement, par conséquent de la production ;

- de déterminer les mécanismes pour un approvisionnement correct des industries locales de transformation et des exportateurs.

Pour ces raisons, ce forum se déroulera autour de 2 axes de réflexion :

- la première réflexion sera consacrée à l'analyse de la situation actuelle de la culture du sésame du Sénégal ;
- le deuxième axe de réflexion portera sur le traitement en atelier et ensuite en plénière, de quatre thèmes particuliers se rapportant à la filière sésame à savoir :
 1. les systèmes de production
 2. les systèmes de commercialisation
 3. la technologie de la transformation
 4. partenariat et réseau

Enfin, au sortir de ce forum l'AAJAC/COLUFIFA souhaiterait vivement voir naître un cadre de concertation efficace et un plan d'action objectif et cohérent pour la campagne agricole 1999/2000 dans l'intérêt de tous les acteurs du sésame au Sénégal.

Pour terminer, nous remercions vivement les autorités locales et centrales de leur soutien régulier pour la promotion du sésame au Sénégal et également le CRS qui a bien voulu financer ce forum et nous disons : sésame ouvre-toi pour donner aux sénégalais :

- la paix
- la santé et la prospérité !

Vive le sésame dans un Sénégal prospère !

DISCOURS DE BIENVENUE

Par Mr Ndiogou NDONG Sous-Préfet de Bounkiling

Mesdames, Messieurs les invités,

Chers participants,

Il m'est particulièrement agréable de procéder à l'ouverture du forum des acteurs de la filière sésame que l'AAJAC/COLUFIFA a l'honneur d'abriter et qui constitue la première manifestation du genre pour réfléchir sur la problématique de la filière sésame.

Je salue et je souhaite la bienvenue aux délégations ainsi qu'aux représentants des services techniques qui par leur participation contribueront à n'en point douter à l'enrichissement des débats que ces journées ne manqueront pas de susciter.

Je tiens également à rendre hommage aux organisateurs de ces journées et notamment au Catholic Relief Services (CRS) pour les efforts louables déployés tant pour la préparation que pour l'organisation matérielle et sans lesquels cette rencontre n'aurait pas rassemblé une audience aussi prestigieuse.

Avant de conclure, je voudrais souhaiter à tous les participants un séjour fructueux et agréable et formule le vœux que ces premières journées contribueront à renforcer, enrichir et dynamiser la filière sésame.

PROGRAMME

15 JUIN 1999

9H-10H 30 mn	Séance d'ouverture Mr le président de l'AAJAC/COLUFIFA Mr le directeur Général de l'AAJAC/COLUFIFA Mr le sous Préfet de Boukiling
10 H 30 mn - 11 H	Présentation des objectifs du forum et des participants
11H - 11 H 15 mn	Pause café
11 h 15mn – 13 h	Exposés introductifs Production et trituration industrielle du sésame-Djibril Baldé AAJAC/Colufifa Expériences en commercialisation –Sékou Daffé- GEDICA
15h - 17 h	Valorisation des sous-produits du sésame –Magaye Gaye-Vétérinaire sans frontière
17h - 17h 15 mn	Pause café
17h15mn - 19 h	Discussions

16 JUIN 1999

9H - 9h30mn	Présentation de la stratégie du CRS en matière de promotion de sésame Vewonyi Adjavon-CRS.
9h30 mn - 10h	Présentation des démarches entreprises auprès des autorités officielles-Demba Mansardé AAJAC/Colufifa.
10h - 11h	Préparation des ateliers Définition des objectifs opérationnels des ateliers.
11h - 11h 15mn	Pause café
11h 15mn - 13h	Travaux d'atelier
15h - 17h	Travaux d'atelier
17h - 17h 15mn	Pause café
17h 15mn - 19h	Travaux d'atelier

17 juin 1999

9h – 11h	Travaux d’atelier
11h - 11h 15mn	Pause café
11h 15mn - 13h	Restitution Travaux d’atelier et débats
15h - 17h	Restitution Travaux d’atelier et débats
17h - 17h 15 mn	Pause café
17h 15 mn - 19 h	Restitution en plénière des travaux d’atelier

18 juin 1999

9h-11h	Restitution en plénière des travaux d'atelier et débats.
11h-11h15mn	Pause café
11h15mn-13h	Résumé des différentes problématiques et solutions présentées par les Ateliers – Discours.
15h-17h	- Visite de l'exposition des produits à bas de sésame - Visite de l'usine de trituration de l'AAJAC/Colufifa.
17h-17h15mn	
17h15mn-18h30mn	Pause café
18 h30mn	Elaboration et proposition d'un plan d'action annuel des acteurs de la filière. Clôture du forum

LISTE DES PARTICIPANTS

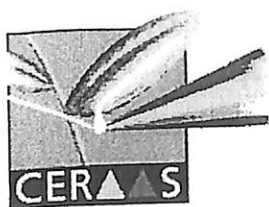
PRENOMS ET NOMS	FONCTIONS	ORGANISATION
MBALO NDIAYE	CHARGE DE PROGRAMME	CRS/SENEGAL
VEWONYI ADJAVON	REPRESENTANT RESIDENT	CRS/SENEGAL
AMADOU SAMB	INGENIEUR AGRICOLE	CENTRE AGROECO. DE NOFLAY
KEBA MARIA	ADJOINT INSPECTEUR	INSPECTION REG. D'AGRIC:/KOLDA
DEMBA MANSARE	DIRECTEUR GENERAL	AAJAC / COLUFIFA .
DJIBRIL BALDE	COORDONNATEUR PRINCIPAL	// //
DEMBA BÂ	GESTIONNAIRE	// //
ABDOULAYE SADIO	ANIMATEUR	FADECBA.
AMADOU MANE	RESPONSABLE EPARGNE ET CREDIT	KARONG
KOUNAMA SADIO	ANIMATEUR	AAJAC /CLUFIFA
BOUBACAR SOW	RESPONSABLE RECHERCHE VULGARISATION	UNION DE LA JEUNE FAOUNE
ADAMA NDIAYE	REPRESENTANT DES JEUNES	// //
AMINATA DIADHIOU	REPRESENTANTE DES JEUNES	CENTRE AGRICOLE
FOKEBA CISSE	RESPONSABLE AGRICOLE	AAJAC/COLUFIFA
MOUSSA BA	ELEVEUR	GALLE AYNUBE KD.
KACOMO CISSE	PRESIDENTE UNION DES FEMMES	AAJAC/COLUFIFA
FATOUmata FOFANA	RESPONSABLE USINE DE TRITIRATION.	AAJAC/COLUFIFA
MACOU KOUYATE	MEMBRE GROUPEMENT	AAJAC/COLUFIFA

PRENOMS ET NOMS	FONCTIONS	ORGANISATION
AISSATOU DIABATE	MEMBRE	AAJAC/Colufifa
ALI BA	PRESIDENT UNION SINTETE	AAJAC/Colufifa
MAGAYE GAYE	RESPONSABLE LAIT	VSF/Kolda
AWA KEÏTA	COORDONATRICE CELLULE RECHERCHE ACTION	AAJAC/Colufifa
NIOMY DING IRADIAN	AGENT COMMERÇIAL	AAJAC/Colufifa
AÏSSATOU SYLLA	SECRETAIRE A L'INFORMATION	AAJAC/Colufifa
MOUSTAPHA DRAME	RESPONSABLE DES STOCKS	VSF/Kolda
DJIM MOMATH SYLLA	PRESIDENT	EGAT
ALY SAGNANE	MONITEUR DE BANQUES VILLAGEOISES	EGAT
EL HADJI MOR SAMB	TRESORIER	EGAN
MEDOUNE MBOUP	COORDONNATEUR	EGAN
SECKOU DAFTE	COORDONNATEUR	GEDIGA
MAMADOU KONE	RESPONSABLE VOLET AGRONOMIQUE	ATI/SENEGAL
ANSOUMANA SANE	COORDONNATEUR DE PROGRAMME	FORAGE
ANSOUMANA CONTEH	SECRETAIRE	PROGRAMME SESAME GAMBIE
EL HADJI KELOUNTANG SOUANE	PRESIDENT	AAJAC
DR MACOUMBA DIOUF	CHERCHEUR ECOPHYSIOLOGISTE	CERAAS
MOUSSA DIAO	APICULTEUR	AAJAC/Colufifa
TRAN GHIA	CHEF DE MISSION	COOPERATION VIETNAMIENNE
BOUNA MANE	COORDONNATEUR	PRIMOCA/SEDHIOU
YERO M'BALLO	ANIMATEUR	AAJAC/Colufifa

PRENOMS ET NOMS	FONCTIONS	ORGANISATIO
SALIOU DJIBA	CHERCHEUR	ISRA/CR2KOLD
EL HADJI DIOUF	COORDONNATEUR	GEDICA NIORO
MOUSTAPHA THIAM	CHEF SECTEUR AGRICOLE	SECTEUR AGRI SEDHIOU
IBRAHIMA SYLLA	SUPERVISEUR	AAJAC :COLUFI
MALAMINE KAMARA	JOURNALISTE	SOLEIL
ABA SONKO	ANIMATEUR	AAJAC/COLUF
DAOUDA SONKO	VICE PRESIDENT	AAJAC/COLUFI
SORY MANSARE	ADJOINT COORDONNATEUR	// //
YANKHOBATA TAMBATA	DIRECTEUR EXECUTIF	FORAGE
ROKIATOU CISSE	RESPONSABLE RECHERCHE ACTION	AAJAC/COLUFI
MAMADOU LAMINE DIATTA	ANIMATEUR	AAJAC/COLUFI
BABACAR N'DIAYE	SECRETAIRE GENERAL	MAIRIE SEDHIO
MAMADOU DIALLO	1 ^{ER} ADJOINT AU MAIRE	MAIRIE SEDHIO
MAKILOU CISSE	CONSEILLER MUNICIPAL	SEDHIOU
KOU NADIELE	MEDECIN CHEF	SEDHIOU
MAGUETTE NDAO		MAIRIE SEDHIO
PAPE AMADOU SECK	RESPONSABLE	PMIA/SEDHIOU

Fiche technique provisoire de la culture du sésame (document produit par l'Atelier 1)

Mode de semis	Semoir super-éco-6 trous obstrués
Date de semis	Entre le 15 juillet et le 1 ^{er} Août
Densité de semis	60x20xà plat 80x20 sur billon
Dose de semis	4 à 5 kg/Ha
Démarrage	10 à 15 j après levée
Fumure minérale	à la levée ou au démarrage 2 plants/poquets
Dose	50 Kg/Ha NPK
Sarclage	Dès nécessaire
Battage	A effectuer, au moment du sarclage la plante est sensible à la verse Traitement préventif contre les insectes dès floraison suivi hebdomadaire au plan phytosanitaire
Récolte	<ul style="list-style-type: none">- Chute des feuilles de base-perte des capsules pour les variétés déhiscentes- Jaunissement ou brunissement des capsules pour les variétés indéhiscentes.- Stockage des récoltes en abri aéré collecte dès la sécheresse des graines.



Centre d'Etude Régional pour l'Amélioration de
l'Adaptation à la Sécheresse

Synthèse sur la culture du sésame (*Sesamum indicum* L.).

Préparée par

Dr Macoumba DIOUF

Ecophysiologiste, chercheur au CERAAS

Introduction

Le sésame (*Sesamum indicum* L.) est une plante érigée, généralement ramifiée, herbacée annuelle de la famille des Pédaliacées, originaire des îles de la Sonde (Pacifique Sud) et cultivée dans les pays tropicaux et subtropicaux notamment en Inde, en Chine, en Turquie et dans le Golfe Persique. En Afrique, il est connu au Burkina Faso, au Nigéria, en RCA, au Tchad, en Ethiopie, au Soudan, en Ouganda et en Gambie. C'est une plante oléagineuse diploïde ($2n = 26$) autogame présentant de nombreuses potentialités sur les plans économique et agronomique.

Les proportions de ses graines en huiles (35 à 60%) et protéines (25%) en font un aliment presque complet. Les transactions internationales se font presque exclusivement en graines qui sont très utilisées en pâtisserie. Le sésame sert aussi dans les produits cosmétiques pour sa

richesse en acides gras essentiels (acide linoléique : 39 à 47%, acide oléique : 37 à 42%, acide palmitique : 8 à 11%, acide stéarique : 4 à 6%).

Son tourteau qui contient 5 à 14% de graisse et environ 25% de matières protéiques est également très indiqué pour l'alimentation des vaches laitières, dans l'engraissement des animaux ou comme engrais.

1. Botanique

Le genre *Sesamum*, originaire d'Asie, comprend 36 espèces dont *S. indicum* qui constitue l'une des plus anciennes plantes cultivées pour la production d'huile. Sa tige érigée à section quadrangulaire et à sillons longitudinaux marqués peut atteindre 0,50 à 2 m. Elle peut être lisse ou plus ou moins pubescente ; caractère apparemment lié à la résistance à la sécheresse. Le degré de ramification ainsi que le niveau d'insertion de la première branche constituent des caractéristiques variétales. Ses feuilles opposées ou alternes ou successivement opposées et alternes, sont de forme variable et un même plant peut présenter des feuilles appartenant à différents types. Les feuilles inférieures sont larges, généralement lobées, à bords dentés alors que les feuilles supérieures sont plus étroites et lancéolées.

Les fleurs solitaires blanches souvent légèrement violacées se forment à l'aisselle des feuilles supérieures.

Le fruit est constitué d'une capsule allongée de section rectangulaire de 2,5 à 8 cm de long, avec 4 à 8 loges renfermant de nombreuses petites graines oléagineuses (poids de 1000 graines : 2 à 4 g) libérées à maturité par déhiscence longitudinale. Le niveau d'apparition de la première capsule constitue une caractéristique variétale.

La classification est basée sur la coloration des graines ovoïdes et aplaties qui peuvent être blanches, jaune crème, rouge-brun ou noires. Les variétés à graines brunes ou fauves sont considérées comme de moindre valeur. La sélection génétique a été développée en Amérique du Sud et du Centre (Mexique, Vénézuéla, Colombie), en Chine, en Inde et en URSS avec comme caractères recherchés : la productivité, la résistance aux maladies et l'indéhiscence des capsules. Par ailleurs, on tend vers des types monotiges à plusieurs capsules et à capsule contenant plus de 4 carpelles.

2. Ecologie

L'aire principale de distribution du sésame s'étend du 25^{ème} N au 25^{ème} S mais il peut être rencontré bien au-delà et jusqu'à 1500 m en altitude. Le sésame n'a pas d'exigences bien spéciales vis-à-vis du sol et du climat. Une pluviométrie de 250 à 600 mm est suffisante

pendant le cycle végétatif. Une température moyenne de 25 à 27°C constitue l'optimum pour la germination, le développement et la floraison de la plante.

La floraison a lieu environ 30 jours après semis chez les variétés hâtives et 45 jns chez les tardives. Les besoins en eau sont surtout élevés entre le semis et la nouaison.

Des sols perméables, peu acides et bien aérés, avec une forte proportion d'argile (milieu non asphyxiant) sont acceptés.

La photopériode a un effet sensible sur le cycle biologique et sur les rendements.

3. Conduite de la culture

3.1. Préparation du terrain

Le sésame est indifférent au précédent cultural. Par ailleurs, il préfère les sols légers, profonds à pH 5,5-8 (mais peut s'accommoder à des sols ferrugineux), relativement riches en calcaire ; le terrain doit être labouré et hersé pour avoir un bon lit de semis, et il ne supporte pas l'hydromorphie. Ici, les conditions de sol sont plus liées aux caractéristiques physiques qu'à la fertilité.

3.2. Semis

De par son cycle relativement court, le sésame est souvent cultivé en culture dérobée ou associée avec des semis au milieu de la saison des pluies pour situer la maturité en saison sèche. Le semis est généralement manuel mais peut aussi être effectué au semoir (semoir Fabre) avec une quantité de semences variable : 1 à 3 kg.ha⁻¹ en culture associée et 5 à 20 kg.ha⁻¹ en culture pure.

- **Traitement**

Les semences doivent être traitées au Granox ou Spinox-T (ou autres fongicides). Pour cela, le mélange poudre + graines doit être brassé de façon prolongé pour permet l'enrobage correct des graines ; l'adhérence pouvant être améliorée en humectant légèrement la semence.

- **Technique de semis**

Les semis sont réalisés en humide en poquets (à raison de 5 à 6 graines par poquet) ou en lignes continues entre 1 et 2 cm de profondeur, à la densité 60 cm x 20 cm à plat – 60 cm entre les lignes et 20 cm sur les lignes – ou 80 cm x 20 cm sur billon (150 000 à 300 000 pieds.ha⁻¹). La levée a lieu 3 à 5 jours après semis. Le démariage à 2 pieds sera effectué entre 10 et 15 jours après semis (hauteur : ~ 10 cm). Le repiquage du sésame réussit très bien s'il

est pratiqué très tôt (10 à 15 jours après semis) et après une bonne pluie. Les plantules démarrées peuvent ainsi être utilisées pour équilibrer la densité du champ.

3.3. Fumure et traitement phytosanitaire

En culture traditionnelle, la plante est rarement fertilisée et bénéficie tout au plus d'une fumure résiduelle. En culture moderne, un apport d'engrais coton 13-20-15 NPS ou les formulations NPK locales (ex: 14-23-14) utilisées pour l'arachide (60 kg.ha^{-1}) se fait en localisation sur les lignes de semis peu après la levée (10 à 15 jours après semis).

La dose moyenne recommandée de N est de 20 kg.ha^{-1} à condition que les besoins en P (80 kg.ha^{-1}) soient satisfaits. Les besoins en K sont faibles, sauf en culture irriguée pour l'équilibre des fumures.

Les symptômes de carence ont été décrits comme suit :

- N : teinte vert-pâle, feuilles inférieures jaunissent et tombent ;
- P : feuilles inférieures vert foncé à gris, nécrose et défoliation ;
- K : plantes nanifiées, feuilles inférieures ondulées et incurvées, taches chlorotiques jaune-orange sans défoliation ;
- Ca : mort des bourgeons et jeunes feuilles ;
- Mg : chlorose intraveineuse jaune-orange sur les feuilles inférieures.

Un traitement phytosanitaire préventif doit être effectué dès l'apparition des premières fleurs à l'aide d'un insecticide (Decis : 1 litre par hectare = 4 ml par litre d'eau, deltaméthrine, endrine ou leurs équivalents).

3.4. Entretien de la culture

Des sarclages doivent être effectués régulièrement et à temps opportun mais surtout au début de la croissance du fait de la grande sensibilité de la culture aux adventices pendant cette période. Au début de la floraison, ces sarclages seront suivis d'un buttage des pieds pour une meilleure résistance des plants à la verse.

3.5. Récolte

Pour limiter les pertes en graines, la récolte doit être rapide. Elle s'effectue à la main avant dessèchement de la plante, à la nouaison des dernières capsules. La maturité est matérialisée par une défoliation importante et un jaunissement (ou un brunissage) des capsules.

Les tiges sont coupées à la faucille en-dessous des premières capsules, poignée par poignée, et réunies en bottes adossées les unes contre les autres sur une bâche ou un support sec et propre (dalle...). Le séchage peut se faire en serre ou en plein champ – endroit propre et aéré - (7 à

15 jours) et le battage s'effectue en renversant et en secouant délicatement les bottes ou avec un bâton, puis les graines sont vannées.

Avant le stockage, la récolte peut être traitée à la K-Othrine par fumigation.

Les rendements du sésame peuvent varier de 100 à 1500 kg.ha⁻¹ avec une moyenne mondiale de 350 kg.ha⁻¹. Le sésame peut conserver son pouvoir germinatif pendant deux ans au minimum à 50% d'humidité et à la température de 18°C.

4. Maladies et ennemis

Le sésame est parasité par une large gamme d'insectes (tableau ci-après) et les maladies les plus importantes sont transmises par les graines.

Agent	Organes	Traitement
<i>Antigastra catalaunalis</i> (papillon jaune-brun à chenille vert-jaune)	Feuilles et bourgeons (enroulement en nids)	
<i>Epilachna chrysolina</i>	Feuilles, fleurs, capsules.	
<i>Acherontia lachesis</i> et <i>A. styx</i> (gros papillon brun)	Feuilles (stade larvaire pouvant provoquer une défoliation complète)	
<i>Aphis gossypii</i>	Racines	
<i>Asphondylia sesami</i> (moucheron)	Boutons floraux (pontes d'œufs dans les ovaires provoquant une galle ou la chute de la capsule)	
<i>Myzus persicae</i> (puceron vert-pâle)	Flétrissement des jeunes pousses	
Dégâts de champignons Cercospora, Anthracnose	Feuilles	
<i>Tribolium castaneum</i> , <i>Ephestia cautella</i> , <i>Corcyra</i> , (prédateurs cosmopolites des stocks)	Dégâts sur grains stockés	Traitement des stocks
<i>Pseudomonas sesami</i> (vecteur du <i>bacterial leaf spot</i>)	Feuilles (taches brunes à bords pourpres sur les feuilles qui finissent par se nécroser)	-
<i>Alternaria sesami</i>	Feuilles, tiges et capsules vertes (lésions brunes gorgées d'eau)	-
<i>Colletotrichum sp.</i>	Tiges (défoliation puis craquelures des tissus corticaux dénudant les tissus internes)	-
La phillodie (virus provoquant la transformation des fleurs – «balai de sorcières» -	Fleurs (deviennent vertes et stériles)	-

5. Préparation et conditionnement

Le sésame présente un rendement huile/graine voisin de 50% avec une extraction industrielle qui s'effectue en 3 étapes successives :

- 1^{ère} étape à froid qui donne de l'huile directement comestible ;
- 2^{ème} étape à chaud qui fournit de l'huile foncée nécessitant un raffinage ;
- 3^{ème} étape à chaud qui donne de l'huile de savonnerie.

Références bibliographiques

Djigma A., 1985.- Synthèse des résultats acquis en matière de recherches sur le sésame au Burkina Faso. *Oléagineux* 40 (8-9), 443-449.

Fiches techniques INERA, IRHO et SOFIVAR (Burkina Faso).

Mémento de l'agronome, 1991.- 4^{ème} éd., Coll. «Techniques rurales en Afrique», Ministère de la Coopération et du Développement, 1635p.

Primoca, 1994.- La culture du sésame : situation actuelle et perspectives. Rapport Primoca, 12p + annexes.

Schilling R. et Cattan Ph., 1991.- La culture du sésame en Afrique Tropicale. *Oléagineux* 46 (3), 125-133.

Van Den Abeele M. et Vandenput R., 1956.- *Les principales cultures du Congo Belge*, 3^{ème} éd., Royaume de Belgique, Ministère des Colonies, 932p.

Weiss E.A., 1971.- *Castor, sesame and safflower*. Leonard Hill Books, London, 901p.

Zagre B., Balma D., Cattan Ph., 1999.- Analyse diallèle du poids de mille graines chez le sésame. *Cahiers Agricultures* 8, 118-122.

COMITE PROVISOIRE

Liste des membres

<u>Prénoms et Noms</u>	<u>Structures</u>
Mbalo NDIAYE	CRS
Yankhoba TAMBA	Forage – BP 01 – Marsassoum - Sédhiou
Ansoumana SANE	Forage
Mamadou KONE	A.T.I
Djim Momar SYLLA	E.G.A.T
El Hadji Mor SAMB	E.G.A.N
Mama SOUANE	ASSOLUCER
Awa KEITA	AAJAC/COLUFIFA
Demba MANSARE	AAJAC/COLUFIFA
Saliou DJIBA	ISRA/Kolda
Amadou SAMB	Centre Agroécologique de Noflaye
Sékou DAFPE	GEDICA – Programme Sésame Sédhiou
Bouna MANE	PRIMOCA – Sédhiou
Moustapha THIAM	Secteur Agricole – Sédhiou
Macoumba DIOUF	CERAAS – Thiès